



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FÉDÉRATION INTERCO
FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA
RECHERCHE PUBLIQUE (SGEN)
FÉDÉRATION PROTECTION SOCIALE TRAVAIL
EMPLOI (PSTE)

LE 9 SEPTEMBRE 2013

NON A LA TITULARISATION AU RABAIS DES AGENTS CONTRACTUELS

LA CFDT EXIGE LE MAINTIEN DU SALAIRE

LES REVENDEICATIONS DE LA CFDT

.....

- ✓ Le maintien de la rémunération globale de l'agent titularisé
- ✓ Une simulation de reclassement indiciaire ainsi qu'une simulation financière pour l'ensemble des agents, quel que soit le corps d'accueil
- ✓ La titularisation immédiate des catégories C
- ✓ L'ouverture des corps dits A + au processus de titularisation

En application de la loi Sauvadet de 2012, la première vague de titularisation des agents contractuels des ministères sociaux se déroule dans des conditions chaotiques et parfois régressives. Les règles de reprise de l'ancienneté aboutissent à des conditions d'intégration souvent défavorables.

Résultats : certains agents enregistrent une perte indiciaire pouvant dépasser **plusieurs centaines de points d'indice majoré !**

La CFDT refuse la titularisation au rabais des agents contractuels !

La CFDT exige de l'administration qu'elle donne les moyens de **maintenir la rémunération globale** de l'agent titularisé, comme le permet **un récent décret qui apporte cette garantie¹ aux personnels pédagogiques** de l'Éducation nationale.

La CFDT est **opposée au principe selon lequel la titularisation a forcément un coût** pour l'agent : un salaire inférieur à celui qu'il détient en tant que contractuel et ce pour le même travail !

Le droit de choisir : une simulation fiable pour tout le monde !

Par ailleurs, l'administration, après des mois de test, propose un outil de simulation... mais uniquement pour les corps des attachés des affaires sociales. **Pour la CFDT cette restriction est inacceptable !**

L'administration doit sans délai **proposer une simulation de reclassement indiciaire ainsi qu'une simulation financière pour l'ensemble des agents**, quel que soit le corps d'accueil afin qu'ils puissent se déterminer en connaissance de cause !

1. Décret 2013-768 du 23/08/2013 paru au JORF du 27/08/2013



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**UN PROCHAIN COMITE DE SUIVI EST CONVOQUÉ
LE 17 SEPTEMBRE PROCHAIN.**

**Vos représentants CFDT attendent
également des réponses claires et
concrètes sur**

✓ **la titularisation immédiate de tous les agents**

de catégorie C. La décision d'un recrutement réservé en adjoints administratifs ou techniques 1^{ère} classe par examen professionnalisé ne doit pas pénaliser la titularisation dès 2013 de ces agents les plus précaires !

✓ **l'existence de situations dites « orpheline de corps d'accueil ».**

Pour la CFDT, la loi oblige à ce que tous les agents éligibles puissent se voir proposer un corps d'accueil adapté. Or, tel n'est pas le cas à ce jour.

✓ **l'absence de corps dits A+** qui ferme toute possibilité de

titularisation acceptable pour nombre de collègues. La CFDT réitère sa demande d'ouvrir d'autres corps, pour tenir compte des agents non titulaires exerçant dans les postes directionnels et en responsabilité hiérarchique.

✓ **la levée des zones d'ombre sur la période dite de stage**

Vos SYNDICATS CFDT

FÉDÉRATION INTERCO- CFDT

49 av Simon Bolivar
75019 Paris.

Tél : 01 56 41 52 52

Le site : www.interco.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES
SYNDICATS GÉNÉRAUX DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE
PUBLIQUE (SGEN-CFDT)

49 av Simon Bolivar
75019 Paris.

Tél : 01 56 41 51 00

Le site :
www.sgen.cfdt.fr

SYNDICAT NATIONAL TRAVAIL,
EMPLOI, FORMATION
(SYNTEF-CFDT) – 2/8 rue

Gaston Rebuffat, 75019. Paris

Tel : 01 40 52 02 10 –

Permanence : 06 16 69 68 27

Le site : www.syntef-cfdt.com

E-mail :

syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

**POUR TOUTE QUESTION, REMARQUE,
OBSERVATION, DIFFICULTÉ,**

**Contactez vos représentants
au comité de suivi**

DAMIEN DURAND (ÉLU CTM SANTÉ – JEUNESSE ET SPORTS)

damien.durand@drjscs.gouv.fr

JEAN FRANÇOIS BARRUEL (ÉLU CCP SANTÉ – JEUNESSE ET SPORTS)

jean-francois.barruel@drjscs.gouv.fr

JEAN-MARC GRIMONT (ÉLU CT DES ÉTABLISSEMENTS DU MSJEPVA)

jean-marc.grimont@insep.fr

JEAN-FABIEN DELHAYE (ÉLU CCP SANTÉ – JEUNESSE ET SPORTS)

jean-fabien.delhaye@sante.gouv.fr

PHILIPPE LEMARINEL (ÉLU CCP – TRAVAIL)

philippe.lemarinel@direccte.gouv.fr

FRANCK DOLLE (ÉLU CCP – TRAVAIL)

franck.dolle@direccte.gouv.fr

MARIE-SOLINE CHOMEL (ÉLUE CTAC – TRAVAIL)

marie-soline.chomel@travail.gouv.fr